

## Les échanges commerciaux entre la France et la Zambie en 2020

*Malgré la crise d'une ampleur inédite, le commerce bilatéral entre la France et la Zambie a augmenté de près de 6% en 2020, pour atteindre 33 MEUR. D'une part, nos exportations se sont maintenues, portées par des flux que l'on n'observait pas les années précédentes (pièces détachés pour le secteur de la construction) alors que nos produits d'exportations plus traditionnels ont souffert (machines pour l'industrie extractive). D'autre part, nos importations ont augmenté de manière significative – l'augmentation des achats de tabac compensant la baisse des importations de pierres précieuses. En conséquence, l'excédent commercial (structurel) de la France vis-à-vis de la Zambie a diminué de 6% en 2020, pour atteindre 16 MEUR – un niveau toutefois supérieur à la moyenne de ces cinq dernières années (13 MEUR). Les échanges commerciaux avec le pays demeurent marginaux.*

### 1. Les exportations françaises ont bien résisté à la crise en 2020, après un recul significatif l'année précédente

**En 2020, les exportations françaises vers la Zambie ont progressé de 1,6%** – après avoir diminué de 14,3% en 2019. Elles atteignent ainsi près de 24 MEUR, soit un niveau proche de la moyenne de ces cinq dernières années. Cette bonne performance mérite d'être soulignée dans le contexte de la crise et alors que la situation dans le pays est très dégradée – forte dépréciation du kwacha qui génère des pressions inflationnistes et forte dégradation des finances publiques ayant conduit à un défaut de l'Etat. Elle s'explique notamment par l'augmentation des exportations pour le poste des « équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques » (+3,3% soit une contribution positive de 2 points), portée par les ventes de « machines industrielles et agricoles » qui atteignent 11 MEUR (+16% soit une contribution positive de 6,5 points – pièces détachées de machines de chantier), tandis que les ventes de machines pour l'industrie extractive ont diminué (rééquilibrage suite aux importants contrats honorés en 2019, impact de la crise sur le secteur et ambiance délétère entre le gouvernement et les multinationales présentes dans le pays). On observe également une progression dans les ventes des « autres produits industriels » (+1,8%, soit une contribution positive de 1,8% – articles de bureau). A l'inverse, nos exportations à destination de la Zambie ont diminué de manière significative pour plusieurs postes représentant une part substantielle du flux habituelle, en lien notamment avec une demande interne déprimée :

- « équipements électriques et ménagers » (appareils d'éclairage et groupes électrogènes) : -25% et contribution négative de 2,7 points ;
- « produits manufacturés divers » (instruments et matériel médicaux) : -75% et -2,3 points ;
- « produits informatiques, électroniques et optiques » (imprimantes et appareils de navigation aérienne) : -22% et -1,9 point ;
- « produits des industries agroalimentaires » (produits laitiers et vin) : -38% et -1,3 point ;
- « produits chimiques parfums et cosmétiques » (intrants pour l'industrie pétrochimique) : -17% et -1,4 point.

**La crise a modifié la composition de nos exportations à destination de la Zambie en 2020.** Notre premier poste d'exportations demeure de loin les « équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques » (en particulier des machines utilisées pour l'extraction ou la construction, en lien avec la spécialisation du pays), mais sa part bondit de 41% en 2019 à 62%. Un niveau qui reste cependant inférieur à la moyenne des cinq dernières années (86%). Viennent ensuite les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (intrants pour l'industrie pétrochimique) – 16% en 2020 contre 10% en moyenne sur les cinq dernières années) ; les « produits pharmaceutiques » (vaccins et médicaments – 8% contre 4% en moyenne) ; puis les « produits en caoutchouc et en plastique », dont la part grimpe à 7%, contre 2,8% en moyenne, avec un flux important « d'articles de bureau », qui était inexistant l'année précédente.

Avec un poids quasi-nul dans le total des exportations françaises, le pays se positionne à la 148<sup>ème</sup> place de nos débouchés à l'échelle mondiale – et à la 38<sup>ème</sup> place au niveau du continent africain. En 2019 (dernières données disponibles), la France était un fournisseur très marginal du pays (32<sup>ème</sup> niveau mondial avec 0,4% de part de marche) et le 9<sup>ème</sup> au niveau européen.

## 2. Les importations de la France en provenance de Zambie augmentent nettement malgré la crise

**En 2020, les importations de la France en provenance de Zambie ont progressé de 17,5%, pour atteindre près de 9 MEUR** – leur niveau le plus élevé depuis 2017 (18 MEUR), en-deçà toutefois de la moyenne sur les cinq dernières années (11 MEUR). Cette évolution s'explique par la très forte hausse des ventes de « produits des industries agroalimentaires » (+455% soit une contribution positive de 27 points – tabac) ; et de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (+60% soit une contribution positive de 11 points – tabac brut et fruits exotiques), en lien avec les bonnes récoltes du secteur agricole grâce à une pluviométrie favorable, après plusieurs années difficiles. Les bons résultats pour ces deux postes ont permis de contrebalancer la chute des ventes de « produits manufacturés divers » (-30% soit une contribution négative de 22 points) – du fait de la baisse significative des ventes de pierres précieuses (rubis, saphirs et émeraudes), dans un contexte global d'effondrement de la production et de la demande dans l'industrie du luxe.

**La composition de nos importations en provenance de Zambie a également évolué en 2020, bien qu'elles restent très concentrées autour des pierres précieuses, du tabac et des produits agricoles.** Notre premier poste d'importation demeure donc les « articles de joaillerie et bijouterie », mais sa part recule de 64% en 2019 à 44% (59% en moyenne sur les 5 dernières années). De même, le poste « produits de l'industrie agroalimentaire » (composé de tabac à 90%) demeure au second rang, mais à l'inverse sa part bondit de 5 % en 2019 à 27% (9% en moyenne). Enfin, la part des « produits agricoles » dans nos importations en provenance de la Zambie passe de 20% en 2019 à 26% (contre 14% en moyenne).

**En 2020, la Zambie était le 152<sup>ème</sup> fournisseur de la France au plan mondial**, contre le 158<sup>ème</sup> en 2019.

## 3. L'excédent bilatéral vis à vis de la Zambie diminue pour la seconde année consécutive

**En conséquence, notre excédent commercial bilatéral (structurel) vis-à-vis de la Zambie a diminué en 2020 pour atteindre 16 MEUR (-6%, après -17% l'année précédente).** Cet excédent est modeste, à l'image de nos relations commerciales avec ce pays.